



Communiqué de presse

Annecy

Vendredi 6 octobre 2023

Pollution de l'eau aux PFAS à Rumilly : EELV va porter plainte contre X

À l'automne 2022, des composés chimiques perfluorés, les PFAS (polluants éternels), ont été détectés dans l'eau du robinet dans le secteur de Rumilly qui, depuis, fait l'objet d'une surveillance accrue. Des analyses ont été menées, qui démontrent que les seuils dépassent les recommandations sanitaires, rendant ainsi l'eau impropre à la consommation.

La préfecture de la Haute-Savoie a également recommandé de ne pas consommer les poissons pêchés dans le Dadon et le Chéran. La santé des habitants est également impactée : cet été, le Maire de Rumilly, Christian Heison, a conseillé aux baigneurs de ne pas ingérer l'eau de la base nautique ...

Actuellement, aucune enquête n'est en cours, pour connaître l'origine de cette pollution, et donc les coupables. Monsieur Heison n'a pas porté plainte ; or seul un dépôt de plainte peut permettre la mise en place d'une enquête, afin de connaître les responsables de cette pollution.

Toute la lumière doit être faite sur ce scandale sanitaire. Face à cette situation, EELV Pays de Savoie a décidé de prendre ses responsabilités et de porter plainte contre X.

Contact presse

Pascal Sciabbarrasi

Porte-parole EELV 74

eelv.annecy@protonmail.com

06 75 19 36 49